

CONSEIL D'ECOLE 20/06/17

Ordre du jour

1. Lecture et approbation de l'ordre du jour, validation du compte-rendu du dernier conseil d'école
2. Structure pédagogique rentrée 2017
3. Enseignement du Swahili et modification des heures d'enseignement
4. Les goûters à l'école
5. Le projet de tri sélectif

Autres questions soumises au préalable par les membres du Conseil :

- Aucune question n'a été transmise pour ce conseil

Documents Jointes :

Installation du Conseil d'École 2016/2017

La séance débute à 17h en présence :

- **des représentants de parents d'élèves** : Madame Babin, Madame Mary
- **de l'équipe pédagogique** : Madame Kentaoui, M. Viers, Madame Corvellec, Madame Schmitt, Madame Clotteau, Madame Tichit, M. Clavé, Madame Mouginot, M. Delonnay, M. Lagouche, Madame Bastian, Madame Ndubi Ambtasa, Madame Njagi, Madame Kariuki
- **de l'équipe de direction** : M. Schmitt, M. Kopp

Excusés : Madame Persichi, Madame Diaw, M. Fiévet, Madame Ngankam

Absents : Madame Eyraud, Madame Massouh, Madame Ducroix, Madame Lebouchard, Madame Ndayimutuye, Madame Tefera, Madame Koffi, M. Wu, Madame Zueco Gutierrez, M. Yassine, M. Mpaka Nkubiri

1/ Lecture et approbation de l'ordre du jour, approbation du PV Installation du Conseil

Le Président de la séance, Monsieur Kopp, annonce l'ordre du jour.

Il rappelle que deux réunions préparatoires ont été réalisées en amont de ce conseil le 17 mai lors de la visite de l'IEEN Monsieur Lemerrier et le 8 juin. Peu de présence était à noter pour échanger à propos des sujets qui sont à l'ordre du jour

Le compte rendu du conseil d'école du 18 octobre est validé à l'unanimité.

Pour cette séance Madame Bastian sera secrétaire.

2/ Structure pédagogique rentrée 2017

La rentrée est prévue le 4 septembre, avec une modification vis-à-vis de l'envoi des dates. Les classes de MS et GS débiteront bien le 4 septembre également. L'accueil sera échelonné pour les PS qui seront reçus sur deux jours.

Les effectifs ont augmenté au cours de cette année scolaire. 393 élèves étaient comptabilisés à la rentrée contre 413 aujourd'hui.

Les chiffres annoncent une rentrée avec 415 élèves. De nouvelles inscriptions potentielles ont été placées en liste d'attente, l'établissement souhaitant conserver des conditions d'accueil très satisfaisantes.

Des règles de priorités existent pour les nouvelles inscriptions.

Les chiffres par niveau sont les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
25	36	55	70	54	64	60	55

La structure pédagogique la plus cohérente vis-à-vis de ces effectifs est la suivante.

PS	MS	MS/GS	2 GS	3 CP	2 CE1	CE1/CE2
----	----	-------	------	------	-------	---------

2 CM1	CM1/CM2	2 CM2
-------	---------	-------

On peut voir que 3 classes à double niveau seront présentes à la rentrée.

La classe de MS/GS déjà existante et deux nouvelles classes CE1/CE2 et CM1/CM2. Il s'agit là de cours double avec des niveaux d'un même cycle qui se pratiquent beaucoup dans le système éducatif français.

Ces classes ont beaucoup d'intérêts pédagogiques pour les élèves et leur enseignant.

La répartition des élèves sera réalisée à la fin de l'année scolaire par l'équipe enseignante.

Au niveau des enseignants l'équipe connaît quelques départs : Madame Kentaoui EMFE /PS, Madame Tichit MS, Monsieur Kentaoui CE2B, Madame Chabal CM1B, Madame Clotteau CM2A.

L'établissement les remercie pour leur professionnalisme exercé tout au long des années d'enseignement.

Ils seront remplacés par enseignantes venant de France ou du réseau AEF. Un recrutement est en cours.

3/ Enseignement du Swahili et modification des heures d'enseignement

L'établissement a reçu une directive du Ministère kenyan demandant à l'ensemble des écoles internationales de Nairobi de **mettre en place l'enseignement du Swahili** pour la rentrée 2017.

L'école peut parfaitement s'adapter à cette nouvelle problématique, les écoles du réseau AEFÉ développent souvent une politique plurilingue avec l'apprentissage de la langue du pays d'accueil.

Le département des langues travaille sur la mise en place d'un programme qui comprend un volet Histoire et culture du Kenya. Cet enseignement peut être dispensé en anglais.

L'équipe cherche également d'ores et déjà à répartir les élèves en groupes de compétences pour s'adapter au mieux aux différents niveaux des élèves.

Afin de réaliser le programme fourni, il a été décidé d'attribuer **2 heures à l'étude du Swahili du CP au CM2. L'enseignement n'est pas pour le moment obligatoire en maternelle.** Toutefois, une activité extra-scolaire sera proposée aux élèves du cycle 1.

Trouver une place dans le temps scolaire qui ne bouleverse pas notre rythme actuel n'est pas aisé.

Une heure de swahili peut être attribuée dans nos 25 heures d'enseignement actuelles. Elle trouvera sa place en remplacement d'une séance d'EMILE anglais. Cette année, l'emploi du temps des élèves comptait 4 séances.

Cela peut mettre à disposition les enseignants titulaires de la classe pour un dispositif plus de maîtres que de classes. 3 heures apparaîtront dans l'emploi du temps pour cela (2h déjà présentes cette année ainsi que l'heure d'EMILE libérée).

Pour trouver une autre heure dans l'emploi du temps, **il a été choisi d'ajouter une 26^{ème} heure d'enseignement.**

La politique des langues des écoles du réseau AEFÉ permet d'ajouter 2 heures à l'emploi du temps des élèves qui est sur une base de 24 heures.

Cette 26^{ème} heure sera positionnée en parallèle aux APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), **les mercredis et vendredis de 12h30 à 13h30.**

7 classes pourront avoir APC le mercredi et 6 classes swahili. Inversement le vendredi

Une inversion au bout de 5 mois d'exercice est possible pour laisser à tous l'opportunité de finir à 12h une partie de l'année.

Le changement majeur est que les élèves auront à être inscrits à la cantine au moins une fois supplémentaire pour le swahili et deux fois si inscription en APC.

Une pause de 30' semble être un minimum pour valoriser l'heure qui suit.

Les autres solutions ne permettraient pas une répartition de la journée des élèves. Actuellement de 5h50 l'ajout de temps ne doit pas dépasser 6h.

Modification du positionnement des récréations

L'équipe pédagogique avec l'appui de l'inspecteur a également souhaité revoir le positionnement des récréations.

La récréation placée à 14h au milieu d'une après-midi de 2 heures coupe les apprentissages au détriment de l'attention des élèves aussi bien en maternelle qu'en élémentaire.

Il a donc été décidé de la supprimer pour un meilleur rythme. **Les élèves de l'élémentaire** verront leur récréation augmenter de 5 minutes le matin et la pause méridienne de 10 minutes.

Récréation du matin : 10h-10h20

Pause méridienne : 12h-13h10

Pour la maternelle, cette suppression entraîne un allongement de la pause méridienne jusqu'à **13h20.** Des activités et jeux calmes seront proposés aux élèves.

Pour les PS faisant la sieste à 13h. Un temps d'activité sera proposé à la place de la récréation.

<p>4/ Les goûters</p>	<p>Le conseil des élèves a abordé la question des collations des élèves aux récréations de l'élémentaire. Elles génèrent des conflits, vol et les aliments fournis par les familles n'ont pas vocation à venir à l'école (sodas, pizzas, chips...).</p> <p>Afin de pouvoir autoriser ce dont les élèves ont besoin, le règlement intérieur sera modifié en début d'année scolaire prochaine. Une refonte avec une commission de réflexion sera créée.</p> <p>Afin de pouvoir proposer des collations suffisantes et valorisantes, l'école fournira aux élèves du CP au CM2, des fruits frais parfois découpés.</p> <p>La société Lenana se chargera de l'approvisionnement.</p> <p>Cela se fera sans cout supplémentaire pour les familles.</p> <p>A la rentrée, il ne sera donc plus nécessaire de fournir de goûters aux élèves.</p>
<p>5/ Mis en place d'un projet recyclage</p>	<p>L'école a signé un nouveau contrat pour l'enlèvement de ses déchets. Le nouveau prestataire Taka Taka est en mesure de valoriser les déchets triés dans l'école.</p> <p>Les élèves sont donc associés pour trier les déchets avec de nouvelles poubelles qui font ces jours-ci leur apparition dans l'établissement.</p> <p>Par ailleurs, ce projet participe à l'aménagement d'écoles à Kangemi. Madame Mary parent bénévole à Kangemi Ressources Center explique que grâce à ce nouveau contrat, 2 écoles ont pu être rénovées.</p> <p>La visite de l'entreprise Taka Taka permettra aux élèves de bien prendre conscience du processus de tri des déchets ainsi que leur valorisation.</p> <p>Par ailleurs, l'établissement sera en mesure à la rentrée de collecter les briques Tetra-pack pour les acheminer vers l'entreprise Ecotech qui les valorise en matière isolante. Les écoles de Kangemi pourront en bénéficier.</p> <p>Les familles seront associées à cette collecte, des bacs seront disposés à l'entrée de l'établissement.</p>
<p>Votes</p>	<p>Le conseil d'école a validé l'organisation de l'enseignement du swahili et les changement d'horaires d'enseignement à l'unanimité, 17 voix.</p>
<p>Fin du Conseil</p>	<p>L'ordre du jour étant arrivé à son terme, la séance s'est terminée à 17h15.</p>